

Compte rendu du débat avec Claude Guéant

Secrétaire général de l'Élysée, **Claude Guéant**, est intervenu, le 27 mars dernier, lors d'un petit-déjeuner débat du **Club**, exceptionnellement le deuxième dans le mois. Il a décliné **les mesures mises en œuvre pour faire face à la crise** la plus grave et la plus intense, à ses yeux, que le monde ait connu depuis des décennies. La position concurrentielle de la France au sein des pays de l'ODCE s'étant, selon lui, extrêmement détériorée ces dernières années et la crise ne doit pas occulter la préparation de l'avenir. Toutes les mesures prises ou à venir doivent s'inscrire dans la voie du redressement économique de la France. D'où, le choix, revendiqué, de la relance par l'investissement. Cette crise globale, estime Claude Guéant, marque aussi **la "faillite" d'une certaine forme de capitalisme**. Une plus grande moralisation du monde des affaires est, à son sens, indispensable. Les membres du G20 qui se tient à Londres devraient établir, sans délai, des règles nouvelles afin d'assurer la pérennité du système. Des questions/réponses, dont certaines sont reproduites dans **le résumé** qui suit, clôturèrent, comme à l'accoutumée, la séance.

I/ Les mesures mises en œuvre face à la crise :

La crise a engendré des comportements de précaution, des inquiétudes, des hésitations, des retards de décision qui ont joué un rôle amplificateur inouï. Il a fallu agir rapidement afin d'enrayer ces effets psychologiques et de rétablir, un tant soit peu, la confiance. Un train de mesures sans précédent a été enclenché : renflouement du système bancaire pour éviter les effets systémiques, des investissements importants destinés à préparer l'avenir, aides ciblées sur les secteurs industriels les plus fragilisés, en particulier l'automobile...

1. Le système bancaire : Il s'agissait de faire en sorte que le système bancaire fonctionne de nouveau. La situation des établissements financiers français était certes nettement moins dégradée que celle de leurs homologues américains par exemple. Mais le marché interbancaire était complètement paralysé et les banques, paradoxalement, préféraient rendre les crédits en excédents le soir aux banques centrales plutôt que de le prêter à leurs homologues. Ces aides ont pris des formes diverses. Autour de 20 milliards d'euros ont été injectés sous forme de fonds propres et près de 220 milliards sous forme de garanties.

- **Une polémique a enflé sur l'intervention de l'Etat. Devait-il entrer au capital de ces établissements de crédit ?** Notre réponse, sans aucun dogmatisme, est claire : L'Etat n'a pas vocation à devenir banquier. On a décidé d'agir au cas par cas. L'entrée dans le capital de Dexia s'est avérée nécessaire. On l'a fait.
- **Est-ce un cadeau fait aux banques ?** Non. Ce sont des prêts ou des garanties qui sont rémunérés à des taux relativement élevés et qui généreront un revenu net de 1,400 milliards d'euros dans le budget 2009 de l'Etat. Tous les pays du monde ont fait la même chose pour enrayer le risque d'assèchement du crédit aux entreprises et aux particuliers.

2. Le plan de relance : Il est destiné à stimuler l'activité en prévision de la sortie de crise mais aussi à préparer l'avenir.

- **D'importants investissements** sont programmés dans les travaux publics, en particulier dans les transports ferroviaires et dans le secteur du logement. Une attention toute particulière a été accordée à ce secteur, grand utilisateur de main d'œuvre. La conjonction de la baisse du prix de l'immobilier et du coût du crédit, du doublement du montant des prêts à taux zéro et des incitations fiscales à la relance du locatif devraient, vraisemblablement d'ici septembre 2009, porter ses fruits.
- L'Etat a aussi anticipé le remboursement des sommes dues au fonds de compensation des collectivités locales. La restauration de leur capacité d'investissement aura un effet multiplicateur certain sur l'activité économique dans le pays.

- 3. L'ampleur de ce plan :** Certains gouvernements étrangers, en particulier les Etats-Unis, considèrent que les plans européens de relance, et en particulier le plan français, ne sont pas à la hauteur de l'enjeu. En France, **près de 60 milliards d'euros**, soit plus de 3 % du PIB, ont été mis sur la table. Certes, proportionnellement, on fait moins que les Américains mais la situation française est moins dégradée.
- 4. Secteurs industriels fragilisés :** Le secteur automobile et ses sous-traitants pèsent lourd en termes d'emplois. L'Etat a engagé 6 milliards d'euros pour permettre à PSA et Renault, de rétablir leur capacité de crédit – l'automobile étant un bien durable qui s'achète, souvent, grâce à des crédits constructeurs – et restaurer leur trésorerie. D'autres secteurs sont ébranlés par la crise. Un Fonds Stratégique d'Investissements (ou fonds souverain français) est mis en place. Il pourra prendre des participations dans certaines entreprises en difficulté et leur éviter de tomber entre les mains de prédateurs. Ce fonds perdurera, bien entendu, au-delà de la crise. Il s'agit pour l'Etat d'en faire un outil actif de la politique industrielle du pays. Il interviendra seul ou en partenariat avec d'autres fonds souverains étrangers. La condition ? Que les fonds étrangers soient motivés plus par des logiques de stratégie industrielle que de rentabilité à court terme.
- 5. Le volet social :** Les Français vivent d'énormes difficultés, en particulier ceux qui sont au chômage ou en chômage partiel. L'Etat s'est engagé, dans cette période difficile, à ne laisser personne sur le bord du chemin. A cet égard, des avancées sociales réelles ont été mises en œuvre :
- Primo, la réglementation sur l'indemnisation du chômage partiel a été modifiée afin que le revenu net des salariés payés au SMIC soit garanti à 95 %.
 - Secundo, les salariés au chômage total en formation, dans le cadre des contrats de transition professionnelle (CTP), voient leur revenu garanti pendant une période définie en commun entre le Medef et les organisations syndicales représentatives des salariés.
 - Tertio, un effort massif est programmé en direction des jeunes qui vont arriver sur le marché du travail.
- 6. Le bouclier fiscal :** Certains plaident pour son assouplissement provisoire par ces temps de crise. Il n'en sera rien. Pourquoi ? Le bouclier fiscal a deux objectifs : empêcher les riches de quitter la France et permettre aux "exilés fiscaux" de revenir. On enregistre un certain nombre de retours. Notre souhait est que ce flux aille croissant. Ce n'est donc pas le moment de changer les règles du jeu.
- 7. L'avenir :** L'avenir, c'est l'après-crise. C'est en poursuivant les réformes, que l'ont met tous les atouts de notre côté. Elles portent sur la recherche et l'innovation, les collectivités locales, l'enseignement secondaire, la justice... Des moyens importants y seront consacrés. 20 milliards d'euros sont prévus pour l'enseignement supérieur et la recherche dans les cinq années à venir, ce qui n'est pas négligeable. Le crédit d'impôt-recherche, considéré comme le meilleur système par l'OCDE, est plébiscité. Grâce à ce crédit, de grandes entreprises internationales choisissent de maintenir et/ou développer des laboratoires en France. Le même effort sera apporté à toutes les réformes en cours.

II/ La "faillite" d'une certaine forme de capitalisme :

La crise actuelle, par son ampleur – aucun secteur n'est épargné -, sa sévérité et, certainement, sa durée, interpelle toutes les consciences. Les raisons des dérives auxquelles on a assisté, impuissants ?, toutes ces années doivent être analysées. Des réflexions sur les moyens de limiter et de contrôler les dérives, le partage de la valeur ou la régulation des mécanismes financiers mondialisés s'imposent. La moralisation du système apparaît comme une nécessité. Sa pérennité est à ce prix.

1. En France : Le débat fait rage sur les Stock Options, les bonus, les rémunérations des patrons et, plus fondamentalement, le partage de la valeur.

- **Faut-il interdire les Stock options ?** La réponse est non. S'il est normal qu'il y ait des stock-options dans les entreprises créatrices de richesse et d'emploi qui ne demandent rien à l'Etat, « *il est, estime le Secrétaire général de l'Elysée, anormal, amoral que les aides publiques servent à l'enrichissement privé* ». Un décret interdisant les rétributions exceptionnelles a été pris mardi 31 mars pour les dirigeants d'entreprises recevant des aides publiques.
- **Les rémunérations des patrons :** La limitation des rémunérations des dirigeants d'entreprises privées n'est pas du ressort de l'Etat. « *Il ne s'agit pas, souligne Claude Guéant, de mettre en place une grille des rémunérations privées comme dans la fonction publique* ».
- **Partage de la valeur :** Elle a, depuis des années, glissé en faveur des actionnaires au détriment des salariés. Un groupe de travail piloté par Jean-Philippe Cortis, Directeur général de l'INSEE, est chargé d'établir un état des lieux sur la question. Les partenaires sociaux sont appelés, à partir de ces bases objectives, à faire des propositions de rééquilibrage. En cas d'échec, le gouvernement prendra toutes ses responsabilités en légiférant dans ce sens.

2. Au plan international : Une régulation mondialisée doit être le pendant de mécanismes financiers, eux-mêmes, mondialisés. « *L'exemple de Dexia est, à cet égard, révélateur, estime Guéant. Au moment des pourparlers sur le sauvetage de la banque, on réalise que l'autorité financière française connaît la situation de la filiale en France mais pas en Belgique, l'autorité financière belge, de son côté, celle de la filiale en Belgique mais pas en France et aucune des deux n'avait la moindre idée des risques encourus par la filiale américaine !* »

Les membres du G20 qui se tient à Londres devraient s'entendre sur des objectifs clairs. Parmi les mesures les plus urgentes ?

- Appliquer de nouvelles règles de transparence à la titrisation.
- Revoir rôle des agences de notation. Aujourd'hui, juge et partie, elles sont en charge de noter des entreprises qu'elles conseillent par ailleurs. Cette situation n'est pas saine.
- Mettre un terme à l'opacité qui règne dans centres Off Shore.
- Enfin, revoir les normes comptables actuelles. Fondées sur la valeur de l'entreprise enregistrée, au jour le jour, elles ont eu un rôle extrêmement important d'accélérateur dans la crise. Une entreprise, par exemple du secteur automobile, dont le titre est chahuté en bourse se trouve, du jour au lendemain, face à des difficultés immenses alors que sa valeur intrinsèque industrielle – potentiel technique, créativité, qualité de ses salariés... - n'a pas changé !
- Limiter les rémunérations les plus extravagantes.
- Prévoir des moyens supplémentaires pour le FMI

III/ Questions - Réponses :

1. Sur la moralisation du capitalisme, que va proposer la France au G20 dont elle est l'initiatrice ?

C. G. : Une convergence assez importante se fait jour en termes d'objectifs et de principes entre les pays. La crise actuelle a des aspects conjoncturels mais elle souligne des problèmes fondamentaux que l'on a laissé croître tant que la croissance était au rendez-vous.

La moralisation du capitalisme peut se traduire par des règles mais aussi par des comportements. Il est certain que les valeurs de spéculation ont, pendant des années, pris le pas sur les valeurs de production. On s'enorgueillit, par exemple en France, de nos grandes écoles. Nos meilleurs ingénieurs ou mathématiciens partent vers le secteur de la finance et non vers la production ou la recherche. Ce n'est certes pas déshonorant de travailler dans la banque mais cela montre bien le changement d'échelle des valeurs. Nous essayons d'ailleurs de voir, avec les responsables de l'Ecole Polytechnique en particulier, des moyens de réorienter les meilleurs vers les métiers d'ingénieurs ou de la recherche. Quant aux règles, pour être efficaces, il faudrait qu'elles soient, dans une économie mondialisée, les mêmes partout. C'est que nous essayerons de faire à Londres.

2. Si vous deviez résumer l'action du président d'une phrase. Quelle serait-elle ?

C. G. : Richesses et justice.

3. La lutte contre le changement climatique est devenue une priorité. Ne risque-t-elle pas, avec la crise, d'être la grande oubliée ?

C. G. : Il ne faut pas qu'on perde de vue les fondamentaux pendant la crise. La lutte contre le changement climatique en fait partie. Pour preuve, de tous les plans nationaux évalués par HSBC, le plan de relance français est considéré comme le plus "vert" avec 25 % des dépenses consacrées à des objectifs de développement durable.

4. Vous avez parlé beaucoup parlé des hommes (formation) mais pas des secteurs d'avenir ? Quels sont-ils ?

C. G. : La mise en place de pôles de compétitivité dans nos domaines d'excellence préfigure la définition de politiques sectorielles dans par exemple l'énergie, la pharmacie, les nouvelles technologies...

5. La distribution de Stock options fait débat. Pour restaurer l'image des patrons, ne faudrait-il pas interdire aux dirigeants d'entreprises, sauf dans des cas exceptionnels, de réaliser leurs Stock options, tant qu'ils sont en poste ?

C. G. : Très intéressante idée...

6. Les réformes institutionnelles pour faciliter la vie des PME sont nombreuses. Dans les faits, rien ne change. Ce sont les banques qui continuent à dominer. Que faire ?

C. G. : C'est vrai que les banques sont encore frileuses, en particulier vis-à-vis des PME. La nomination d'un médiateur du crédit est une première réponse à l'assèchement du crédit.

Dossier établi par Meriem Sidhoum Delahaye